

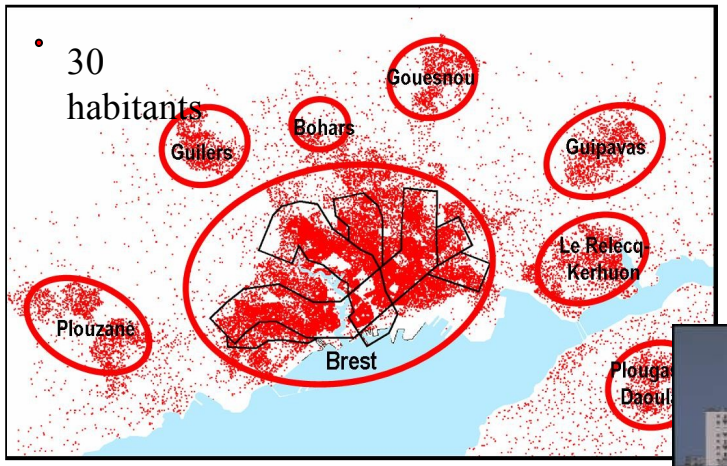


Stationnement : vers une véritable intégration dans les politiques urbaines

Expérience de Brest métropole océane
Jeudi 7 février 2013

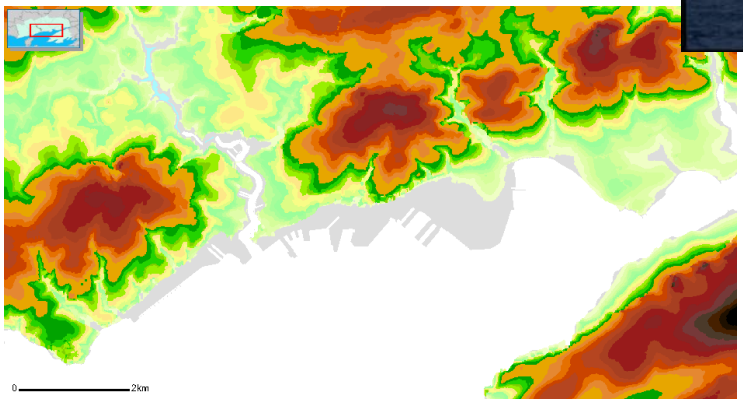


- 30 habitants

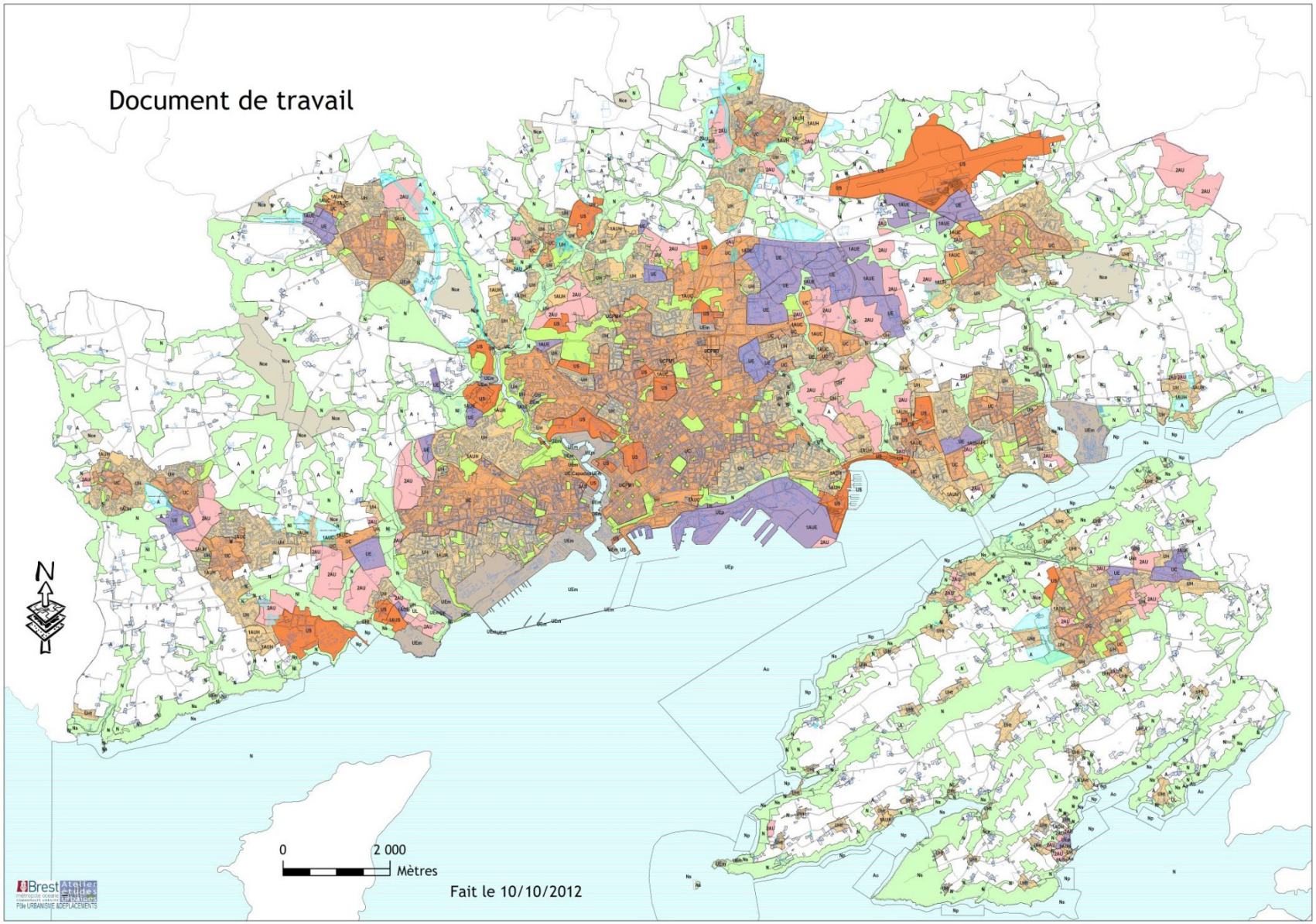


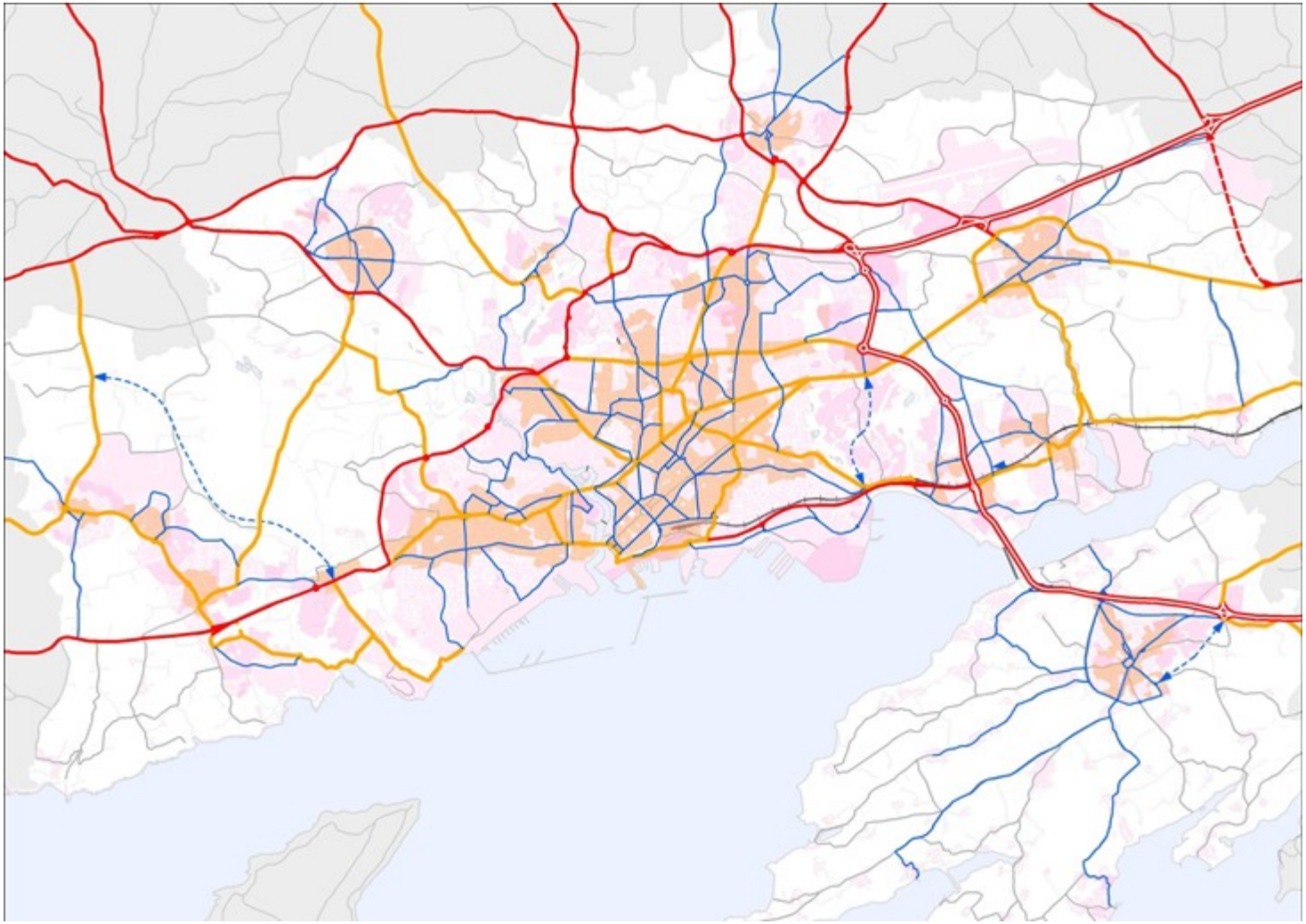









Document de travail
N
0
2 000
Mètres
Fait le 10/10/2012

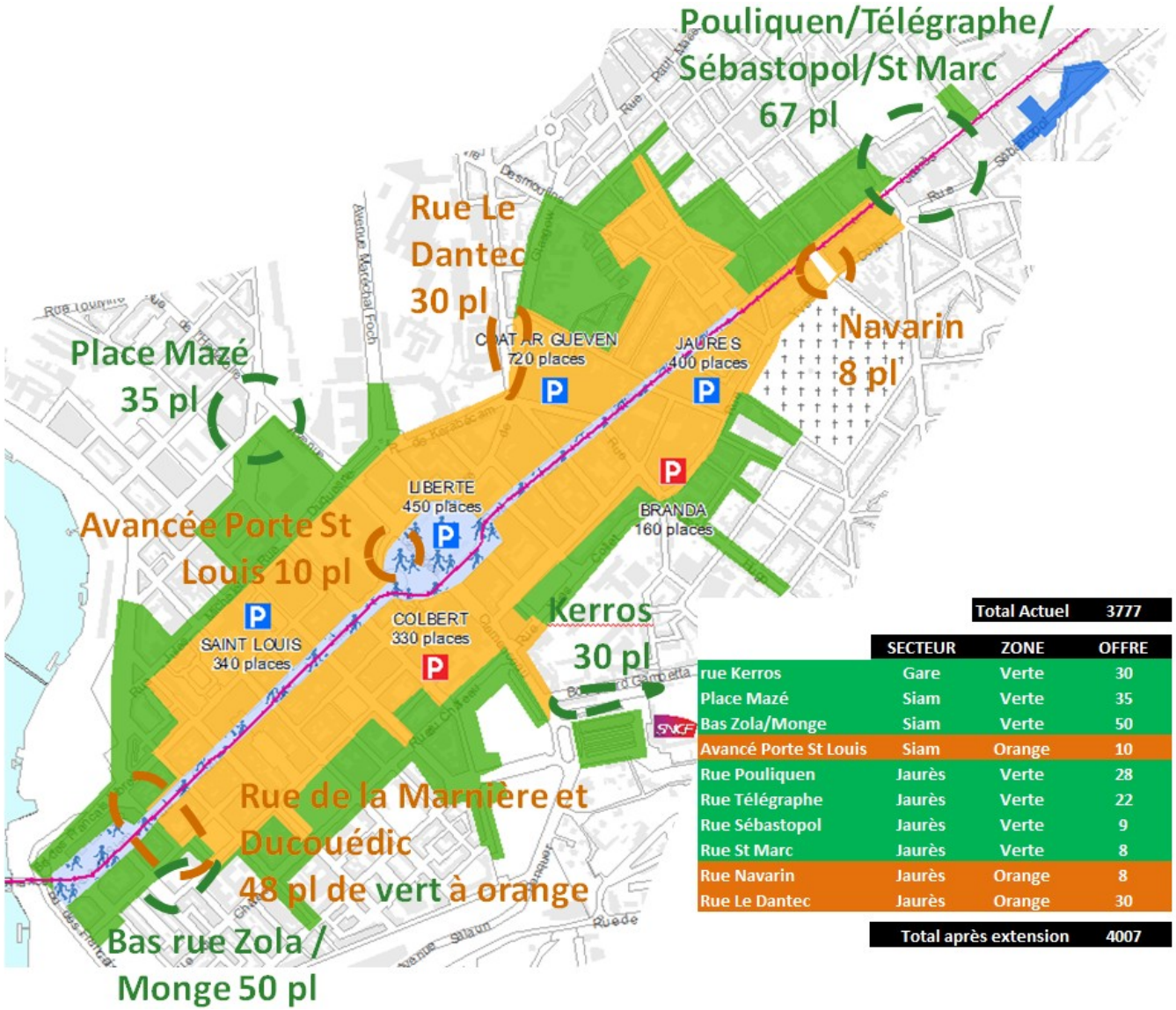


Brest métropole océane
COMMUNAUTÉ URBAINE

Le stationnement dans la politique urbaine

Principe de réalité : Tout projet est source de polémique

- **Stationnement public**
 - Une politique d'offre jusqu'aux années 2000
 - Zone payante : 4.000 places „rotatives" pour les besoins des activités de centre-ville
 - Création de parcs en ouvrage : centre-commerciaux, compensation aménagement, …
 - Aménagement de places de villes (Gouesnou)
 - Politique d'aménagement de l'espace public
 - Acceptation d'une baisse d'offre à l'occasion d'aménagements (tramway, OPA-RU, containers enterrés, …)
 - Mise en place de zones bleues dans les villes et quartiers
- **Stationnement privé**
 - POSi>PLUi>PLUf4 : Réduire progressivement les exigences pour faciliter la mutation du tissu urbain constitué
 - Le point principal de polémique en réunion publique de présentation de projets publics/privés
 - Maintien de normes pour certains usages : logement, commerce de grande taille et



Total Actuel	3777

	SECTEUR	ZONE	OFFRE
rue Kerros	Gare	Verte	30
Place Mazé	Siam	Verte	35
Bas Zola/Monge	Siam	Verte	50
Avancé Porte St Louis	Siam	Orange	10
Rue Pouliquen	Jaurès	Verte	28
Rue Télégraphe	Jaurès	Verte	22
Rue Sébastopol	Jaurès	Verte	9
Rue St Marc	Jaurès	Verte	8
Rue Navarin	Jaurès	Orange	8
Rue Le Dantec	Jaurès	Orange	30

Total après extension	4007

Stationnement public

- **Principes**
 - Privilégier résidents et visiteurs
 - Offrir une autre solution au domicile-travail
- **Evolutions en gestation**
 - Gestion du patrimoine
 - Densifier la ville : espace public doit porter tous les enjeux de qualité urbaine
 - Trame verte urbaine, accroissement modes actifs, performance TC, …
 - Sous-utilisation des parcs en ouvrage : saturation 100 h par an ?
 - Capacité financière :
 - ZAC a du mal à porter un parc en ouvrage
 - Petit équilibre tout juste atteint pour les parcs de centre-ville
 - Echelle de l'espace géré
 - Stationnement illicite aux bordures de la zone gérée
 - Qui avantager ?

Stationnement privé

Le principal sujet de polémique en réunion publique de présentation des projets

- **Diminution progressive des exigences**
 - Faciliter la mutation du tissu constitué
 - Répondre au besoin nouveau généré par l'opération
- **Article 12**
 - Principe : Réponse aux besoins nouveaux créés par l'opération
 - Besoin justifié par le pétitionnaire dans une note
 - Possibilité de déroger si impossibilité architecturale, technique ou urbanistique
 - Logement
 - Mini : 1 place par logement en Uc
 - Mini : 1 place par 60m2 plancher en Uh
 - Mutualisation favorisée : réduction exigence
- **Enjeux**
 - Zone dense : parcellaire trop découpé, peu de possibilité de stationnement souterrain
 - Extension urbaine : cohérence globale des politiques (taxe aménagement)